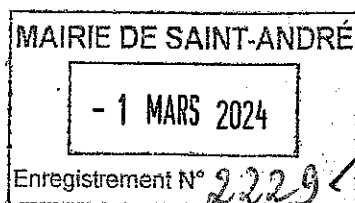


MALARD Marie Laurence
10 rue François Roland
97412 Bras Panon



Reçu le 07/03/24

MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ

A l'attention de Monsieur le Maire

Bras Panon, le 26/02/2024

Objet : vente de parcelle communale

N/Réf : 861-SF-2024-DP/CS

Pièce jointe : une copie de votre courrier daté du 13/02/2024

Monsieur le Maire,

Je vous avais sollicité l'attribution de la parcelle communale cadastrée BD 1630 située au 66 lotissement Les Flamboyants - Crenonnière à Saint-André.


Par votre courrier en date du 13/02/2024 (voir copie en pièce jointe à ce courrier) vous m'informiez que le Conseil Municipal a approuvé la vente.

Cependant, j'ai le regret de vous annoncer que je me retracte de cette offre. En effet, je vous avais fait part de mon intention de trouver un toit pour ma famille et je l'ai trouvé. Je suis aujourd'hui propriétaire et je ne suis pas dans la capacité financière d'acquiescer un nouveau bien.

J'espère que mon refus fera le bonheur
d'une famille.

Je m'excuse par avance le désagrément
qu'occasionne mon desistement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,
l'expression de ma considération distinguée.



OLIVIER LARUS LAURENCE